

<http://www.snetap-fsu.fr/ATFR-concours-de-precarisation.html>



# ATFR : concours dé-précarisation 2015

- Métiers - TFR-ATFR - Non titulaires, actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 3 juin 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

[Arrêté du 28 mai 2015 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture d'un examen professionnalisé pour l'accès au corps des adjoints techniques de formation et de recherche relevant du ministre chargé de l'agriculture pris en application de l'article 7 du décret n° 2012-631 du 3 mai 2012](#)

Ce recrutement est réalisé dans le grade d'adjoint technique de formation et de recherche de 1<sup>re</sup> classe. Il est destiné à pourvoir des emplois au sein des établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

**12 places sont offertes**, toutes branches d'activité professionnelle regroupées dans les établissements suivants :

- Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation Nantes-Atlantique (ONIRIS) : 2 places ;
- Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon) : 2 places ;
- Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT) : 2 places ;
- Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage (Agrocampus Ouest) : 3 places ;
- Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech) : 1 place ;
- Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ([ENVA](#)) : 1 place ;
- Institut d'enseignement supérieur et de recherche en en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (VetAgro Sup) : 1 place.

La préinscription se fera par internet sur le site : [www.concours.agriculture.gouv.fr](http://www.concours.agriculture.gouv.fr) à partir du 4 juin 2015.

**La date limite de préinscription est fixée au 2 juillet 2015.**

La date limite de retour des confirmations d'inscription ainsi que des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle est fixée au 16 juillet 2015, le cachet de la poste faisant foi.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à Paris à partir du 7 octobre 2015.